24ème Année - Num. 11 Spedizione in abbonamento postale - Gruppoll (70%) Le Num. L. 80 - 28 mai 1976

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

ELECTIONS DU 20 JUIN

OTTOZ ET FOSSON POUR LE REGIONALISME ET LA LIBERTE'

REGIONALISME LIBERTE

La Fédération des Mouvements Régionalistes, ayant examiné la situation actuelle et les perspectives politiques

compte tenu des décisions prises par les organes dirigeants des mouvements régionalistes U.V., U.V.P. et R.V.

prenant acte de la nécessité que le plus grand nombre possible d'élus authentiquement régionalistes soit présent au Parlement Italien pour sauvegarder et promouvoir les intérêts des différentes minorités ethniques

ayant constaté que les candidatures proposées par les autres forces ne représentent pas les instances de la Vallée mais plutôt des tendances particulières ou des groupes personnels,

en lançant un appel à la population valdôtaine afin que le 20 juin elle exprime un vote pour le régionalisme et la liberté, propose comme candidats:

EDDY OTTOZ - dirigeant d'entreprise, pour la Chambre des Députés

PIERRE FOSSON - expert industriel, pour le Sénat.

La Fédération des Mouvements Régionalistes invite tous les Valdôtains à voter pour ces deux candidats, symboles de la tradition et du renouveau qui représentent la garantie, en ce moment social et économique particulièrement difficile, d'un progrès dans la liberté et qui donnent l'assurance de conduire la bataille pour un changement démocratique des structures de l'Etat et pour une Europe fédérale dans laquelle les droits de toutes les minorités soient respectés.

CHAMBRE

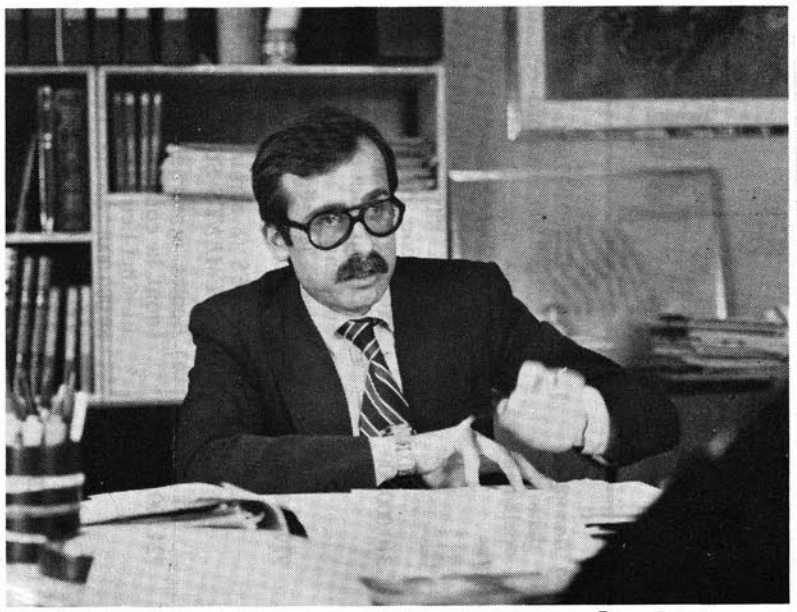

EDDY OTTOZ

SENAT

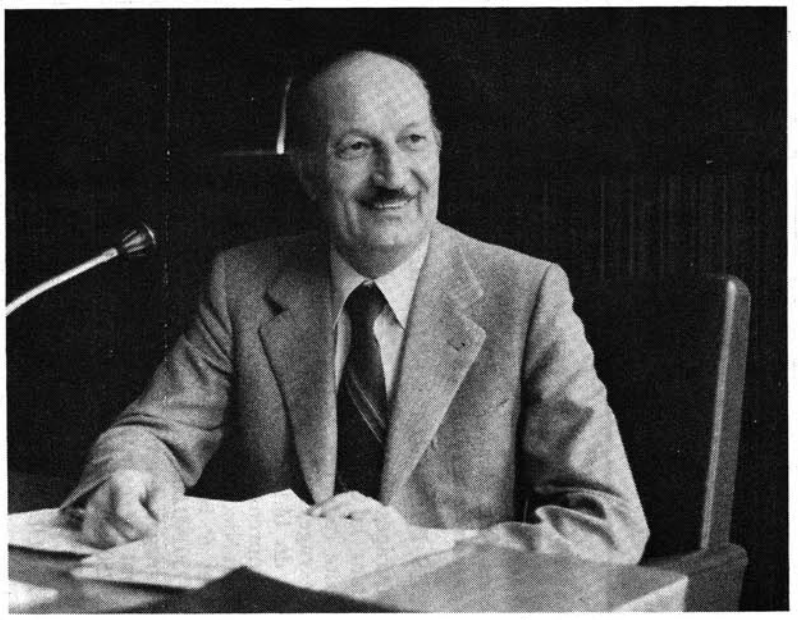

PIERRE FOSSON

M. Rivolii Joseph
49, rue Turin
11100 AOSTE

L'analyse des secteurs d'intervention du plan des travaux publics 1976

Nous avons consacré la page précédente à l'exposé politique de l'assesseur Eraldo Manganone sur le plan des travaux publics pour l'année 1976.

Nous passons maintenant à une analyse plus détaillée de l'action financière de l'Administration régionale dans les différents secteurs en citant également les travaux de grande envergure.

OUVRAGES D'INTERET REGIONAL

a) Ouvrages routiers . . . . . L. 310.000.000
(dont la construction d'un passage inférieur sur la route régionale Verrès-Issogne - L. 130.000.000)

b) Ouvrages routiers financés conformément à la loi n° 492 du 16.10.75 art. 16 . . . . . L. 979.000.000
(comprenant la modernisation de la route régionale de Saint-Nicolas, L. 229.000.000, et la modernisation des 4e, 5e et 6e lots de la route régionale de Champorcher, L. 750.000.000)

c) Ouvrages divers . . . . . L. 724.000.000
(dont la restructuration du Palais Darbelley à Aoste, L. 250.000.000, et l'achèvement de l'établissement S.I.V. à Arnaz, L. 150.000.000)

TRAVAUX ROUTIERS . . . . . L. 1.184.400.000
(dont: construction de raccords routiers au centre habité de Châtillon, L. 50.000.000; élargissement de la route municipale de jonction aux hameaux supérieurs de Gressoney-La-Trinité L. 60.000.000; subvention complémentaire pour la réfection de la route Nus - Saint-Barthélemy, L. 106.000.000; construction de la route de jonction au hameau Oreiller et d'un pont sur le torrent de Rhêmes, L. 30.000.000; construction du tronçon de route Eglise de Chesallet - Beuvé - Champean à Sarre, L. 50.000.000)

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE (dans 35 Communes) . . L. 276.800.000

RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU

a) Construction directe . . . . . L. 506.000.000
(dont: 1er lot du réseau Excenex - Arpuilles, à Aoste, L. 80.000.000; extension du réseau municipal de Fénis, L. 50.000.000; réseau général de Torgnon, L. 60.000.000)

b) Subventions aux Communes . . . . . L. 610.620.000
(dont: réseau Graines - Salomon - Crottes à Brusson, L. 42.500.000; achèvement du réseau municipal de Doues, L. 50.000.000; extension du réseau municipal de Pontey, L. 40.000.000; réseau Crépellaz et Comba Dèche de Quart, L. 57.500.000)

c) Subventions aux syndicats de Communes . . . L. 370.000.000
(dont: extension du réseau intercommunal Châtillon - Saint-Vincent - Antey-Saint-André, L. 230.000.000; réseau intercommunal Chamois - La Magdeleine - Antey-Saint-André, L. 50.000.000)

d) Réseaux financés conformément à la loi n° 492 du 16.10.75, art. 16 . . . . . L. 200.000.000
a) Construction d'réseau intercommunal Ayas - Brusson : L. 500.500.000
(dont: réfection du réseau du Chef-lieu et de Leverogne, à Arvier, L. 24.000.000; réseau municipal et installation d'épuration de Roisan, L. 40.000.000; égouts et installation d'épuration de Sarre, L. 40.000.000; réseau communal de Verrayes, 1ere tranche, L. 40.000.000)

b) Réseaux d'égouts financés conformément à la loi n° 492 du 16.10.75, art. 15 . . . . . L. 1.479.000.000
(dont: égout communal et installation d'épuration d'Arnaz, L. 100.000.000; égout Estoul - Fenillaz - Thoules et installation d'épuration de Brusson, L. 160.000.000; installation d'épuration et raccords d'égout de Chambave, L. 100.000.000; réseau communal de Doues, 4e lot, L. 69.000.000; raccord réseaux Sommarèse - Chassan - Erésaz avec installation d'épuration à Emarèse, L. 100.000.000; égouts de la Colline de Gressan, L. 100.000.000; égouts de la Colline de La Salle et installation d'épuration, L. 150.000.000; construction du dernier tronçon du réseau de Pollein et installation d'épuration, L. 100.000.000; station d'épuration de Villefranche à Quart et réseau adducteur, L. 80.000.000)

c) Subventions aux Communes . . . . . L. 75.500.000
(dont les égouts de la Colline de Châtillon, L. 50.000.000)

CIMETIERES (8 communes concernées) . . . . . L. 153.000.000

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

a) Ecoles maternelles . . . . . L. 290.000.000
(dont la construction d'une nouvelle école maternelle au Chef-lieu de Challant-Saint-Victor, 1ere tranche, L. 80.000.000, et de l'école maternelle de Pollein, 1ere tranche, L. 60.000.000)

b) Ecoles primaires . . . . . L. 129.000.000
(dont l'aménagement des écoles primaires d'Issime, L. 30.000.000, et la restructuration de l'école du Chef-lieu de Saint-Marcel, L. 30.000.000)

c) Ecoles moyennes . . . . . L. 280.000.000
(dont la restructuration d'un bâtiment pour l'école moyenne supérieure de Pont-Saint-Martin, 2ème tranche, L. 60.000.000, et l'agrandissement de l'Ecole moyenne, 2ème tranche, L. 200.000.000)

d) Bâtiments scolaires plurifonctionnels . . . . L. 985.500.000
(dont: établissement scolaire et communal de Challant-Saint-Anselme, L. 60.000.000; aménagement et agrandissement école primaire et maternelle de Champdepraz, L. 40.000.000; école primaire et maternelle de Charvensod, L. 250.000.000; restructuration bâtiment scolaire et communal de Jovençan, L. 40.000.000; école primaire et maternelle de Saint-Rémi, L. 100.000.000; achèvement école primaire et maternelle de Montan à Sarre, L. 300.000.000)

BATIMENTS PUBLICS . . . . . L. 397.600.000
(dont: achèvement maison communale de Chambave, L. 50.000.000; construction nouvelle mairie de Valpelline, 1ere tranche, L. 50.000.000; achat Hôtel Miravalle de Valtournanche pour le destiner à l'aménagement de bureaux communaux — subvention — L. 100.000.000)

OUVRAGES POUR LA PREVENTION D'AVALANCHES, EBOULEMENTS ET INONDATIONS . . . . . L. 260.000.000
(dont: aménagement du torrent Menouve, à Etroubles, L. 60.000.000; construction de paravalanches métalliques pour la protection du chef-lieu de Valgrisenche, L. [illegible])

CHANTIERS DE TRAVAIL (dans 7 Communes)
a) Plan ordinaire . . . . . L. 150.000.000
b) Plan extraordinaire . . . . . L. 90.000.000

CHANTIERS EN REGIE (dans 18 Communes) . . . L. 407.000.000

REFINANCEMENTS DE TRAVAUX . . . . . L. 400.000.000
(dont: subvention au syndicat intercommunal Chamois - La Magdeleine - Antey-Saint-André pour la construction du réseau d'adduction d'eau, L. 150.000.000; construction de la route entre le pont « La Tinne » et la route Cogne - Lillaz, à Cogne, L. 50.000.000; travaux de couverture du tunnel de Tâche sur la route régionale de Rhêmes, L. 100.000.000)

DEPENSES ACCRUES (révision des prix, T.V.A., etc.) . L. 450.000.000

TOTAL L. 11.207.920.000

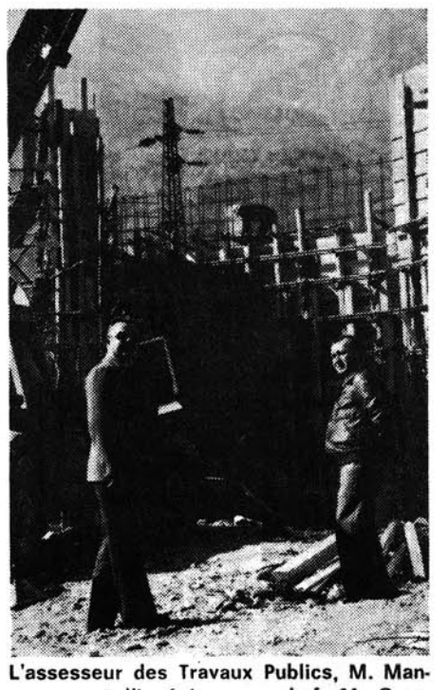

L'assesseur des Travaux Publics, M. Manganone et l'ingénieur en chef, M. Grosjacques, sur le chantier de la route Hône-Champorcher.

L'activité du Centre régional de transfusion

Au cours de l'année 1975, l'activité du Centre de transfusion de l'hôpital régional a été particulièrement intense. Sur un nombre moyen de 2.500 donneurs, 5.914 prélèvements ont été effectués: c'est là un chiffre record qui représente un accroissement d'environ 3% sur 1974 et de plus de 19% sur 1973.

Voici le nombre de flacons prélevés depuis l'ouverture du Centre:

année 1964: n° 447
» 1965: n° 873
» 1966: n° 1.600
» 1967: n° 1.925
» 1968: n° 2.060
» 1969: n° 2.428
» 1970: n° 2.757
» 1971: n° 3.743
» 1972: n° 4.971
» 1973: n° 4.990
» 1974: n° 5.766
» 1975: n° 5.914

En ce qui concerne les demandes, on a atteint un total de 5.032 flacons, *avec une augmentation de plus de 6%* [illegible] Nous indiquons: en 1970, 1.614; en 1972, 3.278; en 1973, 2.988; en 1974, 4.153; en 1975, 4.345.

Maternité: la progression pour les années ci-dessus indiquées est de 251, 262, 515, 530, 542, 677.

Autres établissements: dans l'ordre 65, 30, 27, 29, 16, 10.

Ce qui représente un total de 1.872 flacons en 1969; 1.876 en 1970; 3.820 en 1972; 3.547 en 1973; 4.711 en 1974 et 5.032 en 1975.

La différence entre les flacons prélevés et ceux demandés par les différents établissements est due à leur utilisation pour le plasma et les contrôles divers.

La Vallée d'Aoste à la Foire de Lyon

La Vallée d'Aoste a été présente, du 20 au 29 mars, à la Foire Internationale de Lyon.

Dans un pavillon de 48 mètres carrés, on a exposé la production de notre artisanat typique, des affiches concernant les plus importantes manifestations régionales, un panorama des principaux produits typiques (fontine, miel, vins, liqueurs, pommes).

« Le Val d'Aoste secrète des artistes qui sont les fidèles mainteneurs d'un art éternel » c'est ainsi qu'un quotidien lyonnais a commenté l'ensemble de l'exposition et l'image du Val d'Aoste qui en dérivait.

Un succès donc, dû aussi au travail inlassable de M. Pellu, président de l'Union Valdôtaine de Lyon, qui avec les autres membres de la grande famille valdôtaine locale, a collaboré très activement et concrètement avec M. Jans, pour que la présence de notre pays ait ce cachet qui lui est propre.

Lors d'un cocktail auquel ont assisté plusieurs autorités lyonnaises, M. Marcoz, dirigeant de l'assessorat de l'Industrie et du Commerce, a porté le salut de la Vallée d'Aoste et a remis des « grolle » en signe d'amitié.

Le groupe folklorique du Comité des Traditions Valdôtaines a ensuite donné une démonstration de son habileté et, au cours d'une « soirée valdôtaine » très sympathique, a fait revivre les chants du terroir avec la participation émue de tous les présents.

Mise en valeur du patrimoine artistique valdôtain

L'action de sauvegarde et de connaissance des biens culturels devient de jour en jour une question essentielle pour notre région dans le sens profond de retrouver un lien avec les témoignages matériels, avec les différentes pièces qui constituent la mosaïque de notre histoire afin de permettre à la collectivité de mieux connaître son caractère et celui du milieu dans lequel elle vit.

C'est dans cet esprit que l'assesseur régional du Tourisme, Bruno Milanesio, le surintendant des Antiquités et Beaux-Arts, Domenico Prola, et les experts Rosanna Mollo et Franco Mezzena ont présenté aux journalistes, dans le cadre suggestif de l'Hôtel des Monnaies un vaste panorama détaillé et surtout « senti » de l'activité publique déployée pour la conservation du patrimoine historique et artistique drammatiquement menacé par le système de vie actuel.

L'assesseur Milanesio a souligné l'augmentation des crédits destinés à ce secteur, qui sont passés de 350 millions en 1971 à 970 millions en 1976.

Au cours de la conférence les journalistes ont pu admirer, grâce à la projection de diapositives, les fouilles pratiquées dans la zone préhistorique d'Aoste et dans les nombreuses aires romaines d'Aoste et de Donnas. On a également présenté les fouilles de l'église paléochrétienne de Saint-Laurent ainsi que les travaux de restauration des bâtiments médiévaux d'Aoste et du château Sarriod de Saint-Pierre.

Enfin l'entretien des églises (Challant-Saint-Anselme, Challant-Saint-Victor, Cogne, Aoste et Saint-Vincent) font également partie de l'activité des techniciens de la surintendance.

Une année, donc, particulièrement intéressante qui confirme la politique de mise en valeur et de sauvegarde du remarquable patrimoine artistique et monumental de la Vallée d'Aoste, conçu comme instrument de « récupération » des valeurs de base de la culture valtôtaine.

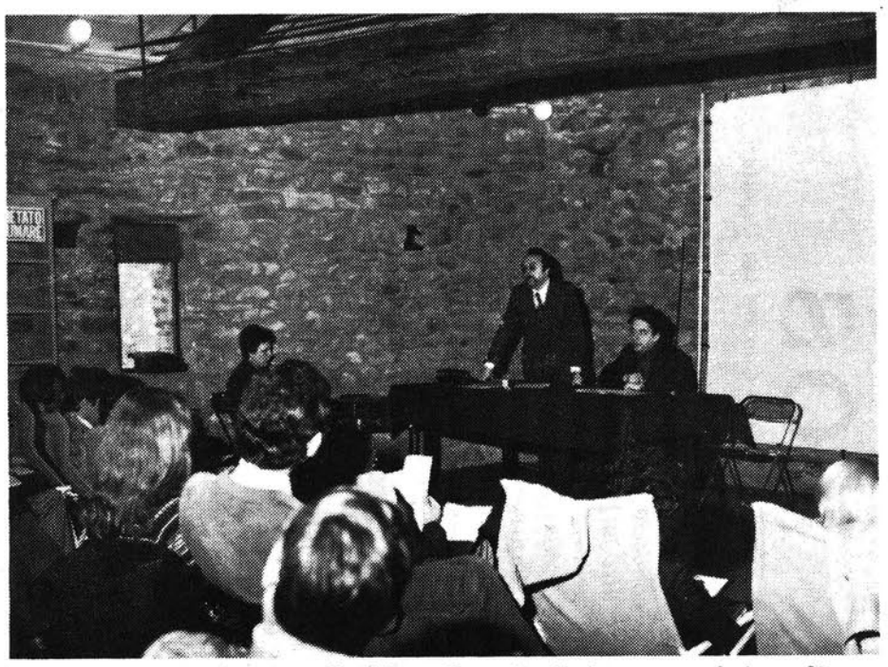

L'assesseur Bruno Milanesio et l'architecte Domenico Prola au cours de la conférence de presse sur l'activité de la Surintendance des antiquités et beaux-arts.

NOUVELLES DE LA RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE

N° 8/76 - 2ème quinzaine Avril 1976

Cette page a été rédigée par le Bureau de Presse de l'Administration Régionale de la Vallée d'Aoste

NOS CANDIDATS

EDDY OTTOZ - Camera dei Deputati

Eddy Ottoz è nato a Mandelieu (Francia) il 3 giugno 1944. Suo padre, comandante partigiano in Val di Cogne, è conosciuto col soprannome di «Démon». Dopo aver seguito gli studi liceali ad Aosta, ottenuta la licenza, frequenta il 4° anno della Facoltà di Scienze politiche di Torino. E' sposato ed ha tre figli.

Ha iniziato giovanissimo a praticare atletica leggera ottenendo risultati notevoli a livello internazionale.

Dal 1969 coadiuva il padre nella gestione dell'azienda familiare. Iscritto all'albo dei giornalisti dal 1970, ha collaborato con numerosi quotidiani e riviste specializzate.

E' membro del Comitato per lo studio dei problemi di tutela della salute nella promozione dell'attività motoria e nella pratica sportiva, organismo del Ministero della Sanità.

Da tre anni è consigliere nazionale del CSAI (Centro Sportivo Aziendale Italiano).

PIETRO FOSSON - Senato della Repubblica

Pietro Fosson è nato ad Aosta il 1° gennaio 1912. Diplomatosi perito elettromeccanico nel 1930 entra alla Cogne come impiegato e vi resta sino al 1970.

Inizia l'attività politica subito dopo la Liberazione aderendo all'Union Valdôtaine, per la quale viene eletto consigliere comunale di Aosta nella prima consultazione popolare del dopoguerra (1946).

Nel 1949 è eletto consigliere regionale nella lista UV-DC e ricopre l'incarico di Assessore all'Industria e Commercio (1949 - 1954). Rieletto nel 1959, ricopre per sette anni l'incarico di Assessore all'Agricoltura (1959 - 1966) promuovendo l'elaborazione di numerose leggi a favore del mondo agricolo (viabilità rurale, meccanizzazione agricola, risanamento del bestiame, ecc.).

Nel 1970 è eletto Vice-presidente del Consiglio Regionale.

Nel 1972 si presenta come candidato per la Camera dei Deputati alle elezioni politiche supplettive ottenendo 31.964 voti.

Riconfermato nelle elezioni regionali del 1973, ha ricoperto, dal dicembre 1974 al momento delle dimissioni per presentarsi candidato, l'incarico di Assessore alle Finanze.

Pietro Fosson è stato membro fondatore del SAVT (Syndicat Autonome Valdôtain Travailleurs), di cui è stato Presidente per molti anni; rappresentante della Regione nel Consiglio di Amministrazione del Traforo del Monte Bianco nel periodo della sua realizzazione; Presidente dell'Osservatorio di Genetica Animale di Torino.

E' attualmente Vice-presidente dell'Union Valdôtaine nonchè membro del Comité Exécutif, del Comité Central e Vice-presidente del Comité Permanent des Minorités Ethniques de Langue Française.

LES FORCES DEMOCRATIQUES ET REGIONALISTES POUR OTTOZ ET FOSSON

COMUNICATO DELLA DC VALDOSTANA

Nel quadro di una vasta intesa politica e programmatica a cui hanno aderito la Democrazia Cristiana, i Movimenti Regionalisti ed il Partito Repubblicano, ieri sera, la commissione elettorale della Democrazia Cristiana Valdostana ha ratificato le candidature di:
EDDY OTTOZ alla Camera
PIETRO FOSSON al Senato.

La decisione è il risultato di un ampio dibattito svoltosi nei giorni scorsi, in numerose riunioni del comitato regionale del partito, che, analizzando la realtà politica esistente in Valle d'Aosta, anche e soprattutto alla luce degli schieramenti politici annunciati, si è trovato di fronte all'esigenza di fare blocco e di impedire a qualsiasi costo una vittoria della coalizione di sinistra costituita dall'alleanza tra P.C.I. - P.S.I. e P.D.U.P.

La Democrazia Cristiana, protesa verso un rinnovamento dei propri quadri, ritenendo più importanti la salvaguardia delle istituzioni democratiche e la continuazione di una politica unitaria e regionalista nell'ambito della Valle di Aosta, ha operato la rinuncia alla presentazione di suoi candidati di bandiera, poichè nel contesto politico attuale, essa avrebbe favorito la vittoria delle sinistre.

In tal senso la Democrazia Cristiana Valdostana invita i propri iscritti, i propri elettori, le forze sociali, sindacali, cattoliche e regionaliste, i giovani e le altre forze democratiche a garantire con il proprio voto l'affermazione di EDDY OTTOZ e PIETRO FOSSON, unici candidati seriamente impegnati su di una scelta democratica, cattolica e regionalista.

COMUNICATO DELLA FEDERAZIONE VALDOSTANA DEL P.R.I.

Il Partito Repubblicano Italiano della Valle d'Aosta, convinto che l'eventuale affermazione di un'alternativa frontista di sinistra rappresenterebbe una pericolosa avventura destinata ad aggravare le condizioni tanto difficili del Paese ritiene di non poter dare il proprio appoggio elettorale alla coalizione formata da PCI, PDUP e PSI, che in Valle d'Aosta si presentano in blocco per le elezioni del 20-21 giugno.

I Repubblicani, mentre giudicano altrettanto pericoloso per l'avvenire democratico del Paese che la DC prenda posizione per uno scontro frontale con il Partito Comunista Italiano, constatano con attenzione che la Democrazia Cristiana in Valle d'Aosta non ha assunto questo comportamento politico illusorio e pericoloso.

Il Partito Repubblicano della Valle d'Aosta infine, seguendo la sua vocazione regionalista espressa durante tutto il Risorgimento, nelle file del Partito d'Azione e nel suo impegno politico dalla costituente ad oggi, decide di partecipare all'imminente campagna elettorale a fianco dei Movimenti Regionalisti Valdostani, nei quali ritrova la propria visione laica dello stato e la filosofia del progresso nella libertà.

Con questa scelta i Repubblicani della Valle d'Aosta ritengono di assolvere a due compiti fondamentali: di non venir mai meno al loro tradizionale impegno in difesa del progresso attraverso il pluralismo democratico occidentale e di salvaguardare lo stato laico che è garanzia di libertà per tutti.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/195[illegible]
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste